Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

IMPACT ÉCONOMIQUE DES FÉDÉRATIONS SPORTIVES INTERNATIONALES DU CANTON DE VAUD

Les fédérations sportives du canton de Vaud génèrent 200 millions de francs par an

Grâce à une étude qui vient de sortir, le Canton de Vaud et la Ville de Lausanne peuvent établir les chiffres, impressionnants, de l'impact économique de l'implantation en terre vaudoise des fédérations sportives internationales. Celles-ci génèrent des retombées de plus de 200 millions de francs chaque année.

Le Canton de Vaud, principalement sur le territoire de la ville de Lausanne, accueille le siège de 23 fédérations sportives internationales, ainsi que 20 organisations internationales liées au sport (CIO, Tribunal arbitral du sport, bureau européen de l'Agence mondiale antidopage, etc.). C'est de loin l'endroit au monde où il y en a le plus, ce qui fait de Lausanne, outre la capitale olympique, celle de l'administration mondiale du sport. Ces fédérations ont une mission d'utilité publique qui consiste à promouvoir leur sport, à aider financièrement leurs associations nationales affiliées en subventionnant, par exemple, la construction d'infrastructures ou la formation des cadres.

L'Académie internationale des sciences et techniques du sport (AISTS), centre de recherche et de formation multidisciplinaire basé à l'EPFL, vient de chiffrer les retombées économiques de la présence de ces fédérations sportives internationales sur sol vaudois à plus de 200 millions de francs par an. Ce chiffre comprend l'injection monétaire initiale, le premier tour de dépenses (impact primaire) et les tours successifs de dépenses (effet induit). On peut noter que ces fédérations emploient, à l'heure actuelle, près de 1000 collaborateurs sur sol vaudois. Ce chiffre est en constante augmentation. Cette étude ne tient évidemment pas compte des importants effets positifs non quantifiables, tels que le gain d'image et de popularité générés par les nombreux hôtes étrangers des manifestations et réunions mises sur pied par ces fédérations, ainsi que par les nombreux articles de journaux et reportages radio-tv reflétant l'activité desdites fédérations.

Le Gouvernement vaudois et la Municipalité de Lausanne sont très sensibles au fait d'avoir été choisis par ces fédérations qui sont convoitées par de nombreux pays qui leurs offrent des conditions financières sensiblement plus avantageuses. Le Canton de Vaud et la Ville de Lausanne entendent réaffirmer fortement leur soutien à ces organisations. Ils poursuivront les contacts réguliers qu'ils entretiennent avec elles et intensifieront leurs efforts en vue d'en attirer de nouvelles, en s'appuyant notamment sur les conditions-cadres communales, cantonales et fédérales qui leur sont offertes et qui ont fait leurs preuves.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 16 novembre 2007

DEC, Jean-Claude Mermoud, Conseiller d'Etat, 021 316 60 01; Nicolas Imhof, chef Sce éduc. Phys. & sport, 079 342 71 24 / Marc Vuilleumier, Dir. Séc. publique et sports (Lausanne), 021 315 32 00; Patrice Iseli, chef sce des sports (Lsne), 021 315 14 01